

SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ

siège : Sous-Préfecture de MONTBRISON

BOITE POSTALE 181 - 42604 MONTBRISON CEDEX
TELEPHONE : 77.96.10.39. - TELECOPIE : 77.58.83.08.**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL****Séance ordinaire du 28 janvier 2025****OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation de l'avenant N° 1 au marché public pour la gestin du Canal du Forez – Lot 2 Entretien des espaces verts aux abords du Canal du Forez**

Le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les membres du Comité Syndical en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

2°) Que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Comité, a été adoptée à l'**unanimité** des votants.3°) Que le nombre de membres du Comité Syndical en exercice au jour de la séance était de **18** sur lesquels il y avait **14** membres présents et **1** membre représenté par pouvoir accordé, soit **15 membres votants** à savoir :**Présents :**

1-	M. BONNEFOY Jean-Yves, Président	11-	M. REBOUX Georges
2-	Mme BROSSE Chantal	12-	M. REVEILLE Yves
3-	M. CHARRETIER Nicolas	13-	M. SANIAL Jean
4	M. CHAZAL Jacques	14-	M. VERNET Gérard
5-	M. COUCHAUD Patrice	15-	M.
6-	M. DALBEGUE Gérard	16-	M.
7	M. FRECHET Daniel	17	M.
8-	M. FRECON Laurent	18	M.
9-	M. FRECON Sébastien		
10	M. OGIER Yvan		

Absents représentés : M. PALIARD Rambert donne pouvoir à Mme BROSSE Chantal**Absents avec excuses** : Mme BRUEL Nicole - Mme DARFEUILLE Marianne – M. LARDON Eric**Secrétaire élu pour la durée de la session** : M. REBOUX Georges

Monsieur le Président fait lecture de la proposition d'avenant N°1 qui conduit à une diminution du montant du marché de 2 157 € HT/an

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20250128-C11-3-20250128-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2025
Publication : 05/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

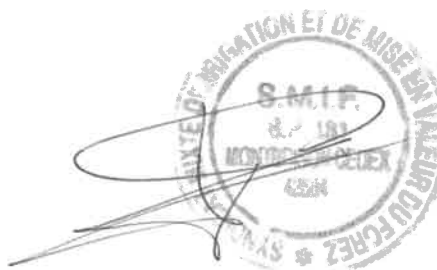
Où cet exposé et après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- approuve l'avenant N°1 au marché public pour la gestion du canal du Forez Lot 2 Entretien des espaces verts aux abords du canal du Forez, tel que présenté,
- délègue son Président pour signer toutes les pièces s'y rapportant,

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A MONTBRISON, le 28 janvier 2025

Le Président du SMIF
Jean-Yves BONNEFOY



PJ : Avenant N°1